

Quel est l'impact de l'inflation sur les actions canadiennes

L'inflation est un problème qui touche tous les marchés, notamment ceux du Canada. Nous ne voulons pas que l'inflation se maintienne à ces niveaux élevés. C'est mauvais pour le marché. C'est mauvais pour l'économie.

Nous nous attendons à une forte réaction des banques centrales, ce qui constitue un défi pour les marchés d'actions. Cela dit, ce que nous pouvons faire en tant qu'investisseurs, c'est mettre les évaluations de notre côté.

Nous avons vu beaucoup de volatilité. Nous avons vu beaucoup de dispersion dans les mouvements des actions.

Cela nous donne l'occasion d'intervenir et d'acheter des titres à un prix très réduit qui tient déjà compte de nouvelles hausses de taux.

Le Canada offre également des possibilités de se protéger contre l'inflation. C'est probablement l'un des marchés en meilleure position pour faire face aux pressions inflationnistes.

Le pétrole a sans contredit profité des tendances inflationnistes. Il y a également la guerre opposant la Russie et l'Ukraine, qui a limité l'offre, mais nous pensons que les perspectives à long terme sont assez positives. L'industrie a sous-investi dans le développement de nouveaux puits de pétrole, et nous devons nous rappeler que le pétrole s'épuise naturellement. Nous devons remplacer près de 5 % de la production mondiale sur une base annuelle, et il y a eu un sous-investissement massif pour atteindre ces objectifs. Nous ne sommes donc pas surpris de voir les prix du pétrole réagir positivement. Nous pensons que le pétrole va se négocier dans une fourchette beaucoup plus élevée que ces cinq dernières années. Nous sommes donc assez positifs quant aux prix du pétrole, et nous sommes très positifs quant aux évaluations que nous trouvons sur le marché canadien en ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz.

À l'intention des conseillers et des investisseurs qualifiés canadiens.

Une crise sanitaire généralisée, comme une pandémie mondiale, pourrait entraîner une forte volatilité des marchés, la suspension et la fermeture des opérations de change, et affecter le rendement du portefeuille. Le nouveau coronavirus (COVID-19), par exemple, perturbe considérablement les activités commerciales à l'échelle mondiale. Les répercussions d'une crise sanitaire, ainsi que d'autres épidémies et pandémies susceptibles de survenir à l'avenir, pourraient avoir des conséquences sur l'économie mondiale qui ne sont pas nécessairement prévisibles à l'heure actuelle. Une crise sanitaire peut exacerber d'autres risques politiques, sociaux et

économiques préexistants. Cela pourrait nuire au rendement du portefeuille, ce qui entraînerait des pertes sur votre placement.

À l'intention des conseillers et des investisseurs qualifiés canadiens. Les renseignements sont à jour à la 25 mai 2022, à moins d'indication contraire. Le présent enregistrement a été préparé à titre d'information. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, juridique ou autre et ne constitue ni une offre ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion privée Manuvie, pour acheter ou vendre tout placement ou autre produit particulier, et n'indique pas une intention d'effectuer une opération.

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. La diversification n'est pas garante de profits et n'élimine pas le risque de perte. Ni Gestion privée Manuvie ni toute autre société appartenant au groupe Société Financière Manuvie (« SFM ») n'agit à titre de conseiller ou de fiduciaire pour tout destinataire du présent enregistrement sonore, sauf si convenu autrement par écrit. Ni Gestion privée Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Le présent enregistrement ne contient ni conseil en matière de placement, ni conseil juridique, comptable ou fiscal ni conseil de quelque autre nature, ni déclaration selon laquelle tel placement ou telle stratégie convient à votre situation particulière, ni recommandation s'adressant personnellement à vous. Gestion privée Manuvie ne donne pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Nous vous conseillons de consulter votre propre conseiller juridique, comptable ou autre avant de prendre une décision financière. Les investisseurs éventuels doivent demander conseil à des professionnels avant de prendre des décisions de placement. Toutes les opinions exprimées proviennent de sources jugées fiables et de bonne foi; aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à leur exactitude et à leur exhaustivité.

Les renseignements présentés dans cet enregistrement, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, les événements à venir, les objectifs, la discipline de gestion et les autres attentes, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Ces prévisions peuvent se réaliser ou non, et la réalité pourrait en être très éloignée. Cet enregistrement peut contenir des déclarations prospectives relatives aux marchés, aux portefeuilles modèles et aux rendements. Ces déclarations ne sont pas garanties du rendement futur. Elles présentent des

incertitudes et des risques inhérents aux composantes d'un portefeuille individuel et aux facteurs économiques en général, et il est possible que les attentes, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Gestion privée Manuvie demande de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés, car plusieurs facteurs sont susceptibles de modifier de manière substantielle les résultats et événements explicitement ou implicitement présentés dans ces énoncés de nature prospective. Ces facteurs incluent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, la modification des lois et règlements, et les catastrophes. Gestion privée Manuvie vous invite à étudier attentivement ces aspects et d'autres facteurs avant de prendre toute décision de placement. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un représentant de Gestion privée Manuvie.

Gestion privée Manuvie est une division de Gestion de placements Manuvie limitée et de Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services de placement sont offerts par Gestion de placements Manuvie limitée et/ou par Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services et les produits bancaires sont offerts par la Banque Manuvie du Canada. Les services de gestion de patrimoine et de planification successorale sont offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Manuvie, Gestion privée Manuvie, le M stylisé et Gestion privée Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Ces renseignements ne remplacent pas le processus « Bien connaître son client », l'analyse de la pertinence d'un produit pour un client donné et de ses besoins ni aucune autre exigence réglementaire.